REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 15-2026/METFP/FCE/PRMP-ACO

1. Le **MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Entretien des matériels et mobilier de bureau au profit de la Direction du Patrimoine et Logistique et la Personne Responsable des Marchés Publics (Relance)** ".
constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation Ã prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
Adresse : **METFP Bâtiment H, Complexe Scolaire Ampefiloha**
Rue :
Etage / Numero de Bureau : **1ère Etage Porte 113-H**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré METFP Biment H 1e Etage Porte 113-H, Complexe Scolaire Ampefiloha et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:
- Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).
Le paiement devra être effectué :
- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **METFP Bâtiment H 1ère Etage Porte 113-H Complexe Scolaire Ampefiloha** au plus tard le **20/11/2026** à **09 H 30 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.

à Le 09/11/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics